

*LE RAPPORT DE VINCENT-YVES BOUTIN SUR LA RÉGENCE
D'ALGER*

*POUR UNE NOUVELLE RÉFLEXION SUR L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE
COLONIALE*

Mohammed Salah BOUKECHOUR¹

L'historiographie de l'Algérie coloniale n'a pas débuté en 1830, date de l'expédition militaire sur la ville d'Alger, elle précède de quelques années cette date marquante. Le rapport rédigé par l'ingénieur de génie de l'armée napoléonienne, Vincent-Yves Boutin, en 1808 est l'un des actes fondateurs de cette historiographie. Ce rapport intitulé *Reconnaissance des villes, forts et batteries d'Alger*², est présenté dans les manuels d'histoire en Algérie comme le premier acte de la colonisation française du pays entamée en 1830 et achevée en 1962.

Chef de bataillon, lors de son voyage tumultueux à Alger, Boutin réalise un travail sur une recommandation directe de Napoléon. Ce travail représente la ville d'Alger dans tous ses aspects : politique, démographique, économique et sociétal. De même, dans son récit, Boutin a mis en lumière certaines vérités sur

¹ Professeur d'Histoire à l'Université Hassiba Benbouali de Chlef (Algérie).

² Dans le cadre de mes projets de traduction d'ouvrages fondamentaux relatifs à l'histoire de l'Algérie durant la période coloniale, j'ai opté, dans un premier temps, pour la traduction du rapport de Vincent-Yves Boutin. Ma démarche consiste à présenter le rapport devant le lecteur arabophone afin qu'il juge lui-même le contenu de l'ouvrage. La copie du rapport se trouve au Service historique de la Défense : Centre historique, château de Vincennes, cotes GR1VH 60-1 à 13 et GR1VH 61 ; GR1VH 74 ; GR1VH 75 à GR1VH 103. Gabriel Esquer, administrateur de la Bibliothèque nationale et archiviste-bibliothécaire des fonds du gouvernement général d'Alger, a publié le document, avec deux autres rapports, celui de Kerzy et celui de Dubois-Thainville, en 1927, chez Honoré Champion. Notons qu'une autre copie (fac-similé) se trouve dans les archives du ministre des Affaires étrangères, dans la partie « Mémoires et documents », volume 10, fol. 210-259. Du document de la Bibliothèque nationale il ne reste que deux cartes ; le document en soi est introuvable. On trouve également une version intitulée *Aperçu historique, statistique et topographique sur l'état d'Alger, à l'usage de l'armée expéditionnaire d'Afrique : avec plans, vues et costumes, publié par ordre de Son Excellence le ministre de la guerre*, publié par Pinard en 1830. Cet ouvrage n'est en réalité qu'une version publiée pour l'usage de l'armée de l'expédition d'Alger en 1830 et n'est en aucun cas le rapport de Boutin. Pour notre part, dans notre travail de traduction, nous avons préféré travailler sur le document publié par G. Esquer.

l'état du continent européen marqué par les rivalités et les alliances entre empires rivaux, notamment la rivalité anglo-française et son impact sur l'intérêt de la France pour la régence d'Alger. Un autre enseignement de ce rapport est de dévoiler la réalité de l'activité de la course en Méditerranée durant cette période : il corrige certains clichés relatifs à ce fait ; la régence d'Alger paraît loin de présenter une menace contre le commerce maritime en Méditerranée. D'après le récit, la puissance qui contrôlait le lac méditerranéen n'était autre que la marine anglaise.

Nous tenterons de répondre à la question centrale suivante : comment le rapport Boutin a-t-il facilité l'expédition militaire de 1830, et dans quelle mesure les détails forts intéressants sur la géographie de la régence d'Alger et le quotidien de ses habitants, dont il regorge, ont-ils conduit les autorités de l'époque à envisager une transition vers une colonisation de peuplement ?

La régence d'Alger dans la vision du Consulat

L'intérêt de Napoléon pour la régence d'Alger s'inscrit dans sa politique hégémonique visant à faire de la Méditerranée un lac français afin de contrecarrer la suprématie britannique :

Dès 1798, il est question d'une expédition en Barbarie dans le but de détruire les trois Régences d'Alger, de Tripoli et de Tunisie. Complété par l'occupation de Malte, de Candie [en Crète] et la création d'une Albanie protégée par la France, ce plan visait à faire de la Méditerranée un lac français ; à détruire la suprématie britannique et à assurer toute expédition nouvelle en Égypte et en Asie³.

L'empereur réclama donc des plans pour son projet d'expédition⁴ sur Alger afin de mettre « un pied sur cette Afrique [qui] donnera à penser à l'Angleterre⁵ ». Les deux régences d'Alger et de Tunis se trouvaient ainsi, avec le

³ Gabriel ESQUER, *Reconnaissance des villes, forts et batteries d'Alger*, Paris, Honoré Champion, 1927.

⁴ Dans l'historiographie algérienne, malgré la différence flagrante entre les deux mots, on confond le mot expédition militaire حملة عسكرية avec le mot colonisation استعمار. « Expédition » est une opération militaire, une action accomplie dans un temps et qui nécessite le déplacement des troupes militaires pour un ou des objectifs précis. Quant au mot « colonisation », c'est une action qui dure, c'est l'action de transformer un espace conquis militairement en colonie de peuplement. Les plans présentés ne sont pas des plans pour une colonisation de l'Algérie mais pour une expédition contre la régence. Militairement l'expédition peut se solder par un échec, comme c'est le cas des expéditions précédentes sur la régence, dont la plus importante était celle de Charles Quint contre Alger, menée entre le 21 et le 25 octobre 1541. L'expédition de Napoléon sur l'Égypte, en 1798, malgré les premiers succès, s'est transformée en catastrophe pour l'armée française. Une expédition n'est pas une colonisation. Dans le cas de l'Algérie, c'est une expédition militaire qui s'est transformée, pour des raisons diverses, internes et externes, en colonisation de peuplement.

⁵ Lettre de Napoléon à son ministre de la marine, le 18 avril 1808. Voir G. ESQUER, *Reconnaissance des villes...*, *op. cit.*, p. III.

repli graduel de l'Empire ottoman, coincées entre les deux puissances française et anglaise dans le conflit qui les opposait. En réalité, les relations entre le royaume de France et la régence d'Alger ne sont qu'une facette de la lutte implacable menée par l'Angleterre contre Napoléon. La régence d'Alger représente, pour l'empereur de France, un point stratégique non négligeable entre Gibraltar et Malte occupés par les Anglais. Pour faire face à cette situation, il fallait penser à occuper un endroit aussi crucial situé juste au milieu des deux lieux pris par la puissance rivale. D'autant que la régence d'Alger se situait juste en face de la France.

Plusieurs plans⁶ furent ainsi présentés à Napoléon : parmi ces derniers, le document de 42 pages, réalisé par l'ancien otage de la régence d'Alger, François Philippe Le Maye, en 1800 ; et le plan de Charles-François Dubois-Thainville, en 1801 intitulé *Précis de mes opérations en Afrique*.

Napoléon trouvait ces plans généralistes et simplistes, au contenu descriptif. L'empereur de France n'était donc pas satisfait, et comme il gardait l'intention d'une expédition sur la régence d'Alger, il s'est adressé, en 1808, à son Amiral ministre de la marine : « Monsieur Decrès, méditer l'expédition d'Alger, tant sous le point de vue de mer que sous celui de la terre. Un pied sur cette Afrique donnera à penser à l'Angleterre ». Il poursuit :

Y a-t-il, sur cette côte, un port où une escadre soit à l'abri d'une force supérieure ? Quels seraient les ports par où l'armée, une fois débarquée, pourrait être ravitaillée ? Et combien l'ennemi pourrait-il bloquer de ports différents ? [...] quelle est la saison où la peste n'est plus à craindre et où l'air est bon ? Je suppose que ce doit être en octobre⁷.

Pour la réussite de l'opération, il exige de son ministre un rapport sérieux et technique. Il fallait trouver une personne pour cette nouvelle mission. Le ministre Decrès n'en a pas trouvée de meilleure que le chef de bataillon Boutin. Ce dernier possédait une formation solide ainsi qu'une expérience déjà très riche, deux éléments nécessaires pour une telle mission.

Vincent-Yves Boutin : Colonel de l'Empire, espion à Alger

Natif du village de Loroux-Bottereau, près de Nantes, le 1^{er} janvier 1772 dans une famille de la petite bourgeoisie locale, Boutin est le fils d'un propriétaire aisé qui devient premier maire du village en rejoignant la Révolution⁸. Dans sa jeunesse, il s'engage à l'école du génie de Mézières puis à

⁶ Le consul Kerzy prépara deux rapports sur la régence d'Alger, le premier en 1782 resté sans suite et le second en 1791 intitulé *Mémoires sur Alger*.

⁷ Napoléon Bonaparte, *Correspondance générale VIII, Expansions méridionales et résistances 1808-janvier 1809*, Paris, Fayard-Fondation Napoléon, 2011, p. 398.

⁸ Plusieurs ouvrages et articles sont consacrés à cette personnalité. Outre l'ouvrage précédent, voir entre autres Léo BERJAUD, *Boutin, agent secret de Napoléon et précurseur de l'Algérie française*, Paris, F. Chambriand, 1950 ; AURIANT, « Voyage politique du colonel Boutin en Orient », *Revue Bleue*,

celle de Metz entre 1792 et 1793, où il termine sa formation avec le grade de sous-lieutenant. Il commence sa longue carrière de militaire en 1794, date à laquelle il est blessé lors du siège de Maastricht. En 1798, il rejoint l'armée du Danube à Mayence en Allemagne. Une année plus tard, il est affecté à Bâle afin d'intégrer l'armée de Suisse. En 1800, il est promu capitaine en Italie et en 1804, il rejoint l'armée de Batavie et le camp d'Utrecht. En octobre 1806, il est fait prisonnier par les Russes à Raguse, où il reste trois mois en captivité.

La carrière militaire de Boutin avait pris de l'ampleur en août 1806 à Istanbul dans une mission à la fois militaire et diplomatique. Le contexte est extrêmement difficile : le tsar Alexandre I^{er} ambitionne de reconstituer, au profit de son pays, l'Empire romain d'Orient. Ses troupes viennent d'envahir les provinces roumaines de Moldavie en vue d'occuper les détroits et d'accéder ainsi librement à la Méditerranée. Le tsar bénéficie de l'appui des forces navales anglaises qui croisent dans le *Mare Nostrum* et vont bientôt menacer la capitale ottomane. Napoléon se trouve conduit à apporter de l'aide au sultan Sélim III contre ses deux ennemis en dépêchant le général Sébastiani auprès de lui comme ambassadeur. Ce dernier a comme mission de faire aboutir une alliance franco-ottomane et d'assister le sultan dans la guerre contre la Russie. Au même moment, une nouvelle coalition vient de se constituer : la Prusse et la Suède se joignent à la Russie et à l'Angleterre. Le sultan est menacé par les Anglais qui exigent le départ de l'ambassadeur de France. Une flotte anglaise franchit les Dardanelles vers la capitale ottomane. L'ambassadeur de France refuse de partir et offre ses services aux Ottomans. Le capitaine Boutin avec ses deux collègues, Leclerc et Coutailloux, pilotent l'opération de renforcement de la défense de la ville avec 2 000 soldats de l'armée ottomane : en cinq jours, 520 canons et 110 mortiers sont mis en batteries sur les deux rives du Bosphore⁹. Ainsi sous la direction de Boutin, la défense de la ville s'est achevée dans un délai bref. La flotte anglaise, commandée par l'amiral Duckworth, arrivée en face du palais du sultan, est contrainte de rebrousser chemin vers la Méditerranée, sous les feux des batteries turques placées sous le commandement de Boutin, sur ordre du sultan¹⁰.

Une fois l'opération terminée, le sultan réunit ses ministres, l'ambassadeur Sébastiani et Boutin. Sélim III s'adresse alors à Boutin en lui disant : « Capitaine, vous avez sauvé ma capitale et moi-même. Que puis-je pour vous ? » Boutin lui répond : « Sire, je n'ai fait que mon devoir. L'honneur et le plaisir d'avoir été utile à votre Hautesse est ma plus belle récompense. »

3 septembre 1924 ; P. BRIAND, « Vincent-Yves Boutin », *Bulletin Paroissial*, 6 juin 1926 ; voir aussi le travail réalisé par un chercheur algérien, Farid BENOIR, en langue arabe, publié en 2008, intitulé المخططات الفرنسية تجاه الجزائر [L'Algérie dans les projets coloniaux français] (1782-1830).

⁹ Frédéric MEYER, *Boutin Vincent-Yves, Colonel de l'Empire*, Paris, éditions France-Empire, 1991, p. 125. Voir aussi Édouard DRIAULT, *La politique orientale de Napoléon. Sébastiani et Gardane (1806-1808)*, Paris, Alcan, 1904, p. 80.

¹⁰ F. MEYER, *Boutin Vincent-Yves...*, *op. cit.*, p. 125-126.

Boutin fut décoré de l'Ordre du Croissant par le sultan et récompensé de l'équivalent de 400 000 francs. La mission du capitaine, au pays des Ottomans, ne s'est pas arrêtée là ; elle s'est bien poursuivie. En effet, Boutin, sur les conseils de l'ambassadeur, effectue deux déplacements sur le front à Silistrie pour conseiller Tchélebi Mostafa dans la guerre contre les Russes. Il est ensuite chargé de conseiller Ibrahim Pacha pour réorganiser une partie de l'armée. Le constat du capitaine est clair, il parvient à convaincre le grand vizir de l'impérieuse nécessité du changement profond qui doit être réalisé dans le mode de vie et le comportement de ses soldats¹¹.

Une fois sa mission en Anatolie terminée, Boutin est envoyé dans un pays appartenant à l'espace ottoman, non pour aider la régence d'Alger, mais pour préparer le projet de Napoléon, à savoir une expédition militaire. Après une traversée difficile, Boutin revient en France avec un travail méticuleux sur la régence.

Le rapport Boutin : œuvre référence pour l'expédition

La spécificité du rapport Boutin, contrairement aux rapports précédents, réside dans la précision des informations et les détails dont il abonde ; c'est une œuvre parfaite pour une opération d'envergure militaire. Il a répondu aux attentes de Napoléon qui fut satisfait du travail¹². Dès le début de la mission, le chef du bataillon clarifie son objectif : « notre but a été bien moins de pouvoir émettre une opinion que de faire connaître les choses d'une manière assez précise pour qu'on pût décider d'après elles seules¹³ ».

Dans son rapport, on distingue trois types d'informations : il y a d'abord les renseignements récoltés par l'auteur et qui concernent les itinéraires visités par lui-même ; ensuite les informations apportées par le consul de France et son personnel, qui touchent en particulier à la vie courante dans la ville d'Alger et ses environs proches ; enfin, il y a les données relatives à la description des villes et régions de la régence, qui furent empruntées à l'ouvrage du docteur Thomas Shaw, voyageur britannique, intitulé : *Travels and observations relating to several ports of Barbary and the Levant*¹⁴. Rédigé vers 1732, l'ouvrage comporte

¹¹ *Ibid.*, p. 127-128.

¹² Guy PERVILLÉ estime que la réussite militaire de l'expédition de 1830 revient au travail de Boutin : « Ce fut un succès militaire, grâce au plan de Boutin et malgré le médiocre commandement de Bourmont ». Guy PERVILLÉ, *La France en Algérie*, Paris, éditions Vendémiaire, 2012, p. 29.

¹³ Gabriel ESQUER, *Reconnaissance des villes, forts et batteries d'Alger*, Paris, Honoré Champion, 1927. [Rapport Boutin], p. 26.

¹⁴ L'ouvrage de Thomas Shaw (1694-1751) est traduit en France sous le titre : *Voyages de M. Shaw... dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, contenant des observations géographiques, physiques, philologiques, sur les royaumes d'Alger et de Tunis, sur la Syrie, l'Égypte et l'Arabie Pétrée*, La Haye, 1743.

diverses observations politiques, sociologiques mais surtout géographiques sur la régence d'Alger.

Des trois parties du rapport, la partie la plus intéressante est celle qui témoigne du vécu de l'auteur. Celui-ci dresse un tableau détaillé de la ville d'Alger et de ses fortifications, de ses environs, ainsi que du quotidien de la population. C'est une photographie à multiples facettes de la ville en 1808. L'autre intérêt du récit, c'est qu'il nous montre la nature du conflit entre la France et l'Angleterre en Méditerranée, conflit dans lequel Boutin a failli perdre la vie à deux reprises lors de l'attaque de son bâtiment par la marine anglaise. Il se fait même capturer lors de son retour et conduire vers Malte.

Le chef de bataillon Boutin commence son rapport par quatre lettres adressées au ministre de la marine, Denis Decrès. Dans la première, datée du 9 mai 1808, envoyée à partir de Toulon, l'auteur informe le ministre de la date de son départ de Paris, le 3 mai 1808, et des conditions de son arrivée, le 7 mai, au port de la ville ainsi que de sa rencontre avec l'Amiral Honoré Ganthaume et le capitaine du brick *Le Requin*. La deuxième lettre est adressée, au ministre de Paris le 4 novembre 1808 après son retour d'Alger. Dans cette lettre Boutin explique les conditions de son voyage tumultueux. La troisième lettre de l'auteur est adressée à la même date que la précédente. Dans cette lettre, il aborde l'état de la vie politique dans la régence et les difficultés que connaissait le dey d'Alger Ahmed Khoja avec le bey de Constantine. Il révèle, à un moment donné, l'intention du dey de prendre place dans le brick français *Le Requin* suite au conflit qui l'oppose au bey constantinois :

Le Dey Ahmed-Pacha était au désespoir et dans les frayeurs mortelles. Malgré la force de l'usage et des préceptes religieux il n'osa aller à la mosquée le vendredi 1^{er} juillet [1808] et prétexta une grave incommodité. Enfin il chargea son ministre de la marine d'avoir une entrevue secrète avec le consul de France et de demander passage sur le brick de Sa Majesté, *Le Requin*. La chose fut convenue et je voyais le moment où j'amènerais le Dey d'Alger à Paris, mais peu de jours après on reçut la nouvelle que le nouveau Bey [...] avait été attaqué [...] et qu'il avait été tué et son escorte mise dans une déroute complète¹⁵.

Dans la dernière lettre, très courte comme la première, il fait l'éloge du consul de France à Alger Dubois-Thainville.

À la suite des lettres adressées au ministre de la marine, Boutin se consacre au reste de son travail, à savoir la rédaction du rapport détaillé intitulé : *Reconnaissance des villes, forts et batteries d'Alger des environs, etc. faite en conséquence des ordres et instructions de Son excellence Monsieur Decrès, Ministre de la*

¹⁵ Lettre du Chef de bataillon Boutin au ministre de la Marine, Paris, 4 novembre 1808, Archives nationales, cote BB 272, fol. 205. Le document est repris par G. ESQUER, *Reconnaissance des villes...*, *op. cit.*, p. 1.

*Marine, en date des 1^{er} et 2 mai pour servir au projet de descente et d'établissement définitif dans ce pays*¹⁶.

Deux points fondamentaux constituaient le travail : le débarquement et la résistance locale, « le point de descente et la résistance qu'on aura ensuite à surmonter¹⁷ ». Au sujet du premier point, Boutin trouve la ville d'Alger très fortifiée. Ainsi, pour lui, faire débarquer une armée aussi importante dans la ville relève de l'aventure. Après avoir visité les deux côtés de la ville, il trouvait la partie occidentale plus favorable pour un débarquement réussi : « Sidi-Ferruch et au-dessous et c'est vraiment là qu'il faut opérer¹⁸. »

Boutin décrivait la ville d'Alger et ses fortifications ainsi que ses environs en détail :

L'enceinte d'Alger consiste en un mur à l'antique, de 11 à 12 mètres de hauteur, couronné d'ouvertures à meurtrières et en tout de 214 embrasures à canons, garnies généralement à petites distances de tours à peu près carrées, sans saillies et sans capacité [...] Toute la partie supérieure, c'est-à-dire les 2/3 de la ville sont interdits aux Européens ; c'est une espèce de merveille que de passer par la Porte Neuve. On s'est hasardé cependant à parcourir les rues, ce qui a donné le moyen d'observer un peu la Casbah et la forme de rempart [...] La Casbah forme un triangle, dont deux côtés lui sont communs avec la ville, le troisième qui fait face à la mer a un fossé et un mur semblable au reste et même plus fort [...]¹⁹

Au sujet des fortifications, Boutin trouve que la partie nord, en face de la mer, est la partie qui constitue le point fort de la ville :

c'est la partie la plus forte, l'armement est considérable (180 pièces) et de canons du plus gros calibre. Il y en a de 36, 48 et même au-dessus. Les pièces du rez-de-chaussée sont bien couvertes, c'est là que les Turcs se complaisent dans leur confiance et croient pouvoir défier toutes les puissances de l'Europe²⁰.

Le rapporteur présente également les forts de la ville : fort de Bab El Oued, fort des Anglais, fort neuf, et indique même le côté d'attaque sur chaque fort. À titre d'exemple, au sujet du fort de Bab El Oued, il conseille de l'attaquer après la prise de la ville :

¹⁶ Le document original était complété par 13 cartes dessinées par l'auteur lui-même. Voir le Service historique de la Défense, Centre historique, château de Vincennes, cotes GR1VH 60-1 à 13 et GR1VH 61 ; GR1VH 74 ; GR1VH 75 à GR1VH 103.

¹⁷ G. ESQUER, *Reconnaissance des villes...*, *op. cit.*, p. 18.

¹⁸ *Ibid.*, p. 89.

¹⁹ *Ibid.*, p. 32-33.

²⁰ *Ibid.*, p. 35.

il doit tomber après la prise de la ville, l'attaque du côté de la mer serait difficile ; il faudrait avant tout prendre les batteries du rivage. Les attaques de l'est ou de l'ouest seraient prises à dos [...]»²¹

Autre information apportée dans le rapport : l'état militaire du dey d'Alger en temps de paix et en temps de guerre. Ces informations sont extrêmement importantes pour l'historien. Selon lui, en temps de paix, le nombre d'hommes est de 15 000 :

l'infanterie se compose de turcs fins ou nobles, c'est-à-dire de Turcs immédiatement venus du levant, de kouloglous [...] d'un peu de Maures ; le tout ensemble peut monter à 15 000 hommes au grand maximum, savoir 10 000 Turcs fins et 5 000 Maures.

Pour les temps de guerre, Boutin avance des estimations qui dépendaient des circonstances conjoncturelles comme : « l'harmonie qui règne entre le Dey et Bey, les dispositions des chefs de tribus [...] le fanatisme religieux contre une nation chrétienne, l'espoir d'un grand butin, etc.²² » Il estime le nombre entre 60 000 et 80 000 hommes. Au sujet de la marine de la régence d'Alger, le rapporteur estime que l'arsenal est nul pour la France, il avance les chiffres suivants : 3 frégates (de 44,46 et 50 tonnes) ; 7 chebecks (de 12 à 32 tonnes) ; 3 polacres (de 10 à 22 tonnes) ; 10 chaloupes canonnières pontées et en état de tenir la mer ; 50 chaloupes canonnières non pontées pour la défense du port ; 2 galères pour la défense du port ; quelques petits corsaires de 4 à 6 canons²³. Pour une expédition réussie, Boutin propose le nombre de 35 000 à 40 000 hommes²⁴. Il donne beaucoup de détails sur le déroulement de l'opération future.

Alger en 1808, selon Boutin

De son séjour à Alger, Boutin a dressé une image de la ville : il parle de la température, de l'eau, de l'air, des maladies comme la peste et du langage des habitants. Au sujet de ce dernier point, Boutin confirme l'aspect polyglotte et divers des habitants de la ville²⁵ :

La Régence, les juifs, les petits marchands, même quelques-uns des Kabyles qui viennent habituellement aux marchés, parlent franc, c'est-à-

²¹ *Ibid.*, p. 36.

²² *Ibid.*, p. 44-45.

²³ On constate que l'arsenal de la régence d'Alger, en cette année 1808, est très faible en comparaison avec les arsenaux européens. Un pays avec une marine de cette ampleur ne peut en aucun cas présenter une menace sur la Méditerranée.

²⁴ L'expédition, commandée par le général Bourmont, partit de Toulon le 12 mai 1830. Elle était composée d'une armée de 37 000 hommes, montée sur une flotte de 675 bâtiments de guerre et 50 navires.

²⁵ Spécificité de la ville d'Alger ouverte et accueillante. C'est l'une des villes les plus riches de la Méditerranée. L'aspect polyglotte a perduré jusqu'à nos jours.

dire un mélange de mots espagnols, français et italiens plus ou moins estropiés. Ce jargon est bientôt intelligible pour ceux qui connaissent la langue italienne... À quelque distance d'Alger on n'aurait pas cette facilité pour se faire entendre. Les Biskeris [de la ville de Biskra] et les Kabyles, c'est-à-dire les habitants des plaines et des montagnes parlent un arabe que les gens de la ville ne peuvent pas toujours comprendre²⁶.

La population de la ville est diverse, elle était composée de Turcs, qui sont sévèrement jugés par Boutin :

Au grand scandale de la raison et de l'humanité, ils contiennent le royaume entier sous le despotisme le plus barbare et le plus absurde. Et le gouvernement de ce ramas de brigands ose insulter aux puissances de l'Europe par les humiliations et même les violences les plus outrageantes qu'il fait souvent éprouver à leurs agents diplomatiques.

Au sujet des Maures, Boutin estime qu'ils ne vont exercer aucune résistance face aux conquérants : « les Maures qui dès les premiers temps se plièrent sous le joug des conquérants ». Boutin mentionne également la présence des juifs dans la ville sans aucun commentaire, il avance seulement leur nombre de 10 000 à 12 000. Il évoque également la présence de populations venues de l'intérieur du pays comme les Biskeris (de la ville de Biskra), des Mozabites de la ville de Ghardaïa, les Arabes des montagnes ainsi que de ceux qu'il appelle les « nègres »²⁷. Selon Boutin, les Juifs et les Maures contribuent à la trésorerie de la régence par une taxe de 12%²⁸.

Boutin parle de l'air ; il le trouve très sain. De même, pour l'eau qu'il juge généralement très bonne et abondante. Au sujet de la température, il constate que la période de chaleur s'étale de mi-juillet au 15 septembre. À propos des maladies, Boutin confirme, en général, la bonne santé que connaissait la ville :

La peste n'est point indigène à Alger ; elle est toujours venue de l'est [...] Le mal vénérien est général ; mais il a beaucoup moins d'intensité qu'en Europe. La teigne et la gale y sont très communes ; les bains adoucissent beaucoup ces maladies²⁹.

Boutin décrypte le quotidien des habitants d'Alger qui s'approvisionnent au marché quotidien du grain de Bab-Azoun : « Les gens riches ou aisés, c'est-à-dire à peu près le quart de la population de la ville, s'approvisionnent pour un an et font leur pain chez eux ; le reste des habitants achète pour deux ou trois jours³⁰. » La ville est approvisionnée pour trois mois. Autre élément important cité par l'auteur, c'est le salaire journalier et le prix de certaines denrées : le maître ouvrier est payé entre 30 et 35 sous la journée, le manœuvre et le

²⁶ *Ibid.*, p. 69-70.

²⁷ *Ibid.*, p. 74.

²⁸ *Ibid.*, p. 80.

²⁹ *Ibid.*, p. 67.

³⁰ *Ibid.*, p. 53-54.

laboureur sont payés quant à eux entre 15 et 18 sous. Le prix du blé est de 10 francs le quintal, le bœuf 8 sous la livre, le mouton 10 sous la livre, une volaille 1,4 francs, une paire de pigeons 10 sous. Le prix du poisson est varié mais il n'est pas cher, les juifs et les chrétiens étant presque les seuls qui en mangent³¹.

La vie politique de l'époque tient une place importante dans le rapport ; l'auteur évoque la nature du lien entre le dey et les habitants de la ville. Il parle d'une relation de méfiance entre les deux parties. Pour lui, le dey n'était pas aimé et n'avait pas d'autorité sur la population de la ville. Boutin raconte dans son rapport les relations délicates entre le dey d'Alger et le dey de Tunis qui refuse de régler le tribut qu'il devait à la régence d'Alger. Une guerre entre les deux régences éclata en 1806 et dura jusqu'à l'année de l'arrivée de Boutin.

Au sujet de l'industrie militaire dans la ville d'Alger, selon Boutin, cette activité est absente :

on ne fait rien à Alger, ni canons, ni fusils, ni sabres, ni pistolets, ni poudre, ni pierres à fusil [...] on fait un peu de poudre, elle est mauvaise [...] une partie des armes et munitions vient de Constantinople, le surplus est fourni par les puissances étrangères ou acheté d'elles³².

Le rapport Boutin est l'une des pistes qui nous aide le mieux à développer une nouvelle réflexion sur la période coloniale de l'Algérie. Ce rapport porte en lui des idées qui nous laissent critique vis-à-vis du travail réalisé, en particulier, en Algérie, sur cette période aussi délicate et sensible. Le traumatisme collectif engendré suite à cette période et ses conséquences profondes sur le pays est l'une des causes qui empêchent le chercheur aujourd'hui de faire un travail archéologique sur les sources historiques dont ce rapport est un exemple édifiant dans la mesure où il pourrait être assimilé à l'acte numéro un de la pièce théâtrale coloniale.

Dans l'historiographie nationale et dans les manuels scolaires, on résume le phénomène colonial sous une dualité restreinte : France/Algérie. Et on explique que, suite à un malentendu sur un différé de paiement³³, le dey frappa

³¹ *Ibid.*, p. 81.

³² *Ibid.*, p. 48-49.

³³ On avance généralement le contentieux lié à une dette entre le royaume de France et la régence d'Alger, alors que le litige d'après les documents d'archives était bien réglé entre les deux parties. Voir l'intégralité de la loi relative à l'exécution de l'engagement entre le royaume de France et la régence d'Alger : « Le ministre des finances est autorisé à prélever sur le crédit en rentes affecté par la loi du 15 mai 1818 au paiement de l'arriéré de 1801 à 1810, la somme nécessaire pour acquitter celui de sept millions en numéraire, dont le paiement a été stipulé par l'arrangement conclu le 28 octobre 1819 pour l'exécution du traité du 17 décembre 1801 entre la France et la régence d'Alger. » DUVERGIER, *Lois, décrets, ordonnances, règlements et avis du conseil de l'État*, Paris, Guyot, 1828, t. 23, p. 75. Notons que l'un des éléments fondamentaux de l'expédition sur Alger est l'enjeu politique intérieur qui est en lien avec les élections du 23 juin 1830. Malgré l'opposition des députés, 221 contre 181, lors de la séance dans la chambre des députés, le roi dissout la chambre et ordonne l'expédition. L'objectif : une victoire militaire sur Alger afin de pouvoir gagner les élections.

le consul de France et que ce dernier en fit le prétexte pour coloniser le pays, colonisation dont les préparatifs remontent à quelques années auparavant, nous n'en voulons d'ailleurs pour preuve tangible que le plan Boutin. Or, contrairement à ce qu'on croit, le travail de Boutin fut préparé pour le compte de Napoléon dans un contexte complètement différent. En effet, c'est le conflit permanent qui l'opposait à l'ennemi anglais qui était derrière la décision de l'empereur de France de réclamer un rapport sur Alger. Le deuxième élément à prendre en considération dans une histoire globale est le repli de l'empire ottoman sur le centre et l'avancée des puissances européennes sur ses territoires : la Russie dans l'espace européen et l'Angleterre en Égypte. L'Empire ottoman n'était plus en mesure ni de défendre ses alliées, y compris la régence d'Alger, ni de faire face aux menaces qui pesaient sur sa propre capitale, et le rôle joué par Boutin en 1807 pour repousser les Anglais témoigne de la faiblesse militaire de l'Empire.

Le contexte international de l'époque et le jeu des alliances doit être mis en évidence pour remonter aux causes réelles du phénomène colonial³⁴. Nous sommes dans « la longue durée », terme cher à Fernand Braudel, nécessaire pour comprendre le fait historique, à savoir le début de la grandeur des pays européens et la décadence de l'empire ottoman et ses pays satellites dont la régence d'Alger est l'un des piliers.

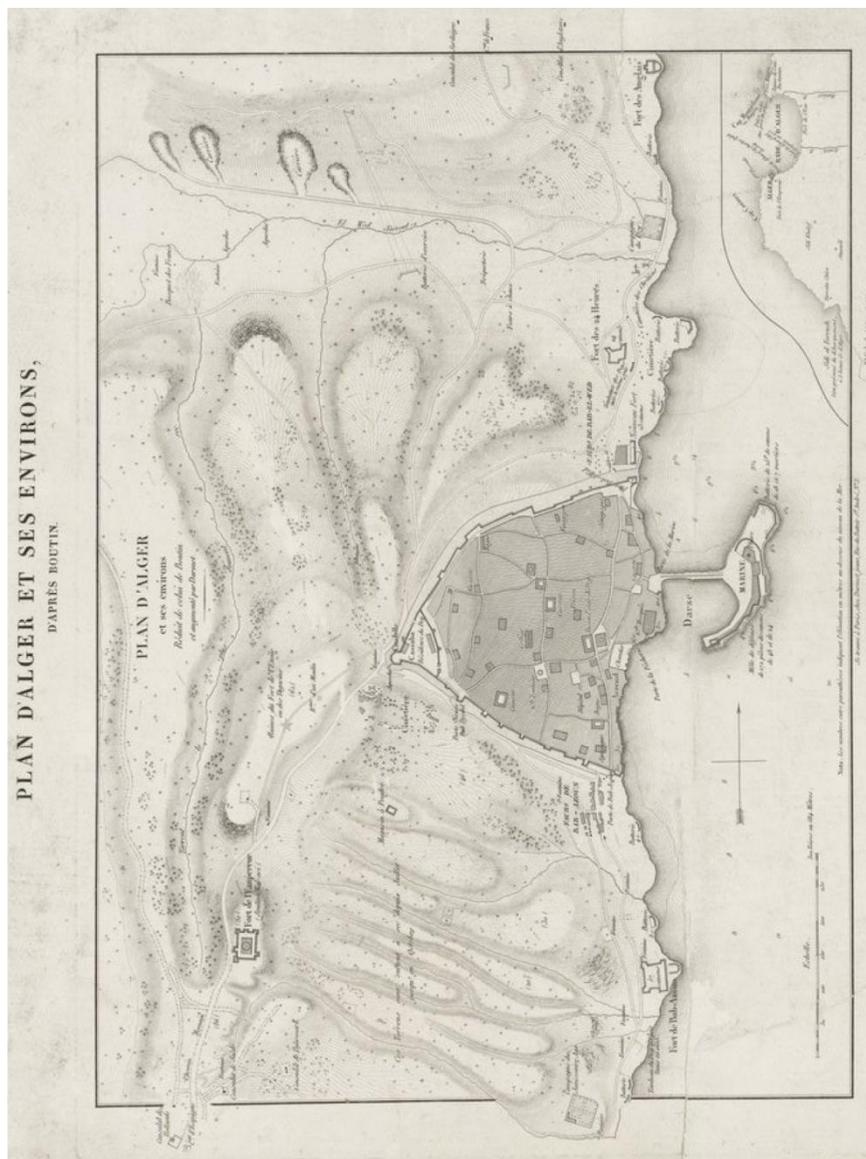
À la lecture de ce « Premier acte », en l'occurrence du rapport Boutin, on trouve des indices sur la réussite de l'expédition militaire dans un premier temps et sur la façon dont elle s'est métamorphosée graduellement vers une colonisation de peuplement : deux éléments intrinsèques sont à prendre en considération : la faiblesse démographique et la nature de l'exercice du pouvoir dans la régence d'Alger. En ce qui concerne le premier point, il est intéressant de s'interroger sur les raisons de la faiblesse démographique au Maghreb en général et dans la régence d'Alger en particulier. Malgré les conditions favorables à une augmentation soutenue de la population comme c'est le cas sur la rive nord de la Méditerranée, la région connaissait un taux d'accroissement démographique très faible : la population de la régence d'Alger n'était que de 3,5 millions en 1830, soit presque un dixième de la population de la France à cette même date. Le deuxième élément, à savoir l'exercice du pouvoir dans la régence par l'intermédiaire d'une minorité militaire originaire de l'Anatolie, avec un nombre estimé entre 10 000 et 15 000 éléments, était la

³⁴ Lors de ce voyage, Boutin et l'équipage du brick *Le Requin*, n'avaient de crainte que des bateaux anglais. Boutin fut même capturé et conduit à Malte par ces derniers. D'autre part, il n'a mentionné, dans son rapport, aucune information sur des éventuelles menaces de la marine algérienne sur la Méditerranée. Les historiens, eux aussi, confirment le fait que depuis le début du XIX^e siècle la régence d'Alger ne présente aucun danger sur le commerce maritime en Méditerranée. Présenter cet élément comme un prétexte de la conquête sur Alger relève du manque de sérieux scientifique.

source de conflits internes entre différents groupes d'intérêt³⁵. Les faiblesses démographique et politique sont deux éléments à explorer pour comprendre la transition d'une expédition militaire à une colonisation de peuplement.

La nécessité de s'ouvrir sur ces nouvelles perspectives est notre objectif. Sortir de la simplicité et de la naïveté et proposer d'autres études plus approfondies en la matière ; la crédibilité de l'historien en dépend grandement.

³⁵ Cette manière d'exercer le pouvoir (une minorité militaire d'origine étrangère, située sur les hauteurs de la ville d'Alger) s'est poursuivie avec la colonisation française, avec un changement d'espace et d'origine. Le janissaire venu de l'Anatolie est remplacé par le militaire venu de la métropole ; des hauteurs de la casbah, le centre du pouvoir s'est déplacé vers les hauteurs proches. Après l'indépendance du pays, en 1962, l'institution militaire joue un rôle prépondérant dans la vie politique de l'Algérie.



Ill. 1 : plan d'Alger et de ses environs, d'après Boutin et augmenté par Darmet, Paris, juin 1830.
Source : Gallica (BnF) [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8440679m>]